

Module : Initiation à la linguistique (S1)

INTRODUCTION : CHAPITRE PREMIER:COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE

1 La science qui s'est constituée autour des faits de langue a passé par trois phases successives avant de reconnaître quel est son véritable et unique objet.

2 On a commencé par faire ce qu'on appelait de la « grammaire ». Cette étude, inaugurée par les Grecs, continuée principalement par les Français, est fondée sur la logique et dépourvue de toute vue scientifique et désintéressée sur la langue elle-même ; elle vise uniquement à donner des règles pour distinguer les formes correctes des formes incorrectes ; c'est une discipline normative, fort éloignée de la pure observation et dont le point de vue est forcément étroit.

3 Ensuite parut la philologie. Il existait déjà à Alexandrie une école « philologique », mais ce terme est surtout attaché au mouvement scientifique créé par Friedrich August Wolf à partir de 1777 et qui se poursuit sous nos yeux. La langue n'est pas l'unique objet de la philologie, qui veut avant tout fixer, interpréter, commenter les textes ; cette première étude l'amène à s'occuper aussi de l'histoire littéraire, des mœurs, des institutions, etc. ; partout elle use de sa méthode propre, qui est la critique. Si elle aborde les questions linguistiques, c'est surtout pour comparer des textes de différentes époques, déterminer la langue particulière à chaque auteur, déchiffrer et expliquer des inscriptions rédigées dans une langue archaïque ou obscure.

4 Sans doute ces recherches ont préparé la linguistique historique : les travaux de Ritschl sur Plaute peuvent être appelés linguistiques ; mais dans ce domaine, la critique philologique est en défaut sur un point : elle s'attache trop servilement à la langue écrite et oublie la langue vivante ; d'ailleurs c'est l'antiquité grecque et latine qui l'absorbe presque complètement.

5 La troisième période commença lorsqu'on découvrit qu'on pouvait comparer les langues entre elles. Ce fut l'origine de la philologie comparative ou « grammaire comparée ». En 1816, dans un ouvrage intitulé *Système de la conjugaison du sanscrit*, Franz Bopp étudie les rapports qui unissent le sanscrit avec le germanique, le grec, le latin, etc. Bopp n'était pas le premier à constater ces affinités et à admettre que toutes ces langues appartiennent à une même famille ; cela avait été fait avant lui, notamment par l'orientaliste anglais W. Jones (+1794) ; mais quelques affirmations isolées ne prouvent pas qu'en 1816 on eût compris d'une manière générale la signification et l'importance de cette vérité. Bopp n'a donc pas le mérite d'avoir découvert que le sanscrit est parent de certains idiomes d'Europe et d'Asie, mais il a compris que les relations entre langues parentes pouvaient devenir la matière d'une science autonome. Éclairer une langue par une autre, expliquer les formes de l'une par les formes de l'autre, voilà ce qui n'avait pas encore été fait.

6 Il est douteux que Bopp eût pu créer sa science, — du moins aussi vite, — sans la découverte du sanscrit. Celui-ci, arrivant comme troisième témoin à côté du grec et du latin, lui fournit une base d'étude plus large et plus solide ; cet avantage se trouvait accru du fait que, par une chance inespérée, le sanscrit est dans des conditions exceptionnellement favorables pour éclairer cette comparaison.

7 Voici un exemple. Si l'on considère le paradigme du latin *genus* (*genus, generis, genere, genera, generum, etc.*), et celui du grec *génos* (*génos, géneos, géneï, génea, genéŌn, etc.*), ces séries ne disent rien, qu'on les prenne isolément ou qu'on les compare entre elles. Mais il en va autrement dès qu'on y joint la série correspondante du sanscrit (*{anas, {anasas, {anasi, {anassu, {anasçm, etc.*). Il suffit d'y

jeter un coup d'oeil pour apercevoir la relation qui existe entre les paradigmes grec et latin. En admettant provisoirement que *ganas* représente l'état primitif, puisque cela aide à l'explication, on conclut qu'un *s* a dû tomber dans les formes grecques *géné (s)os*, etc., chaque fois qu'il se trouvait placé entre deux voyelles. On conclut ensuite que, dans les mêmes conditions, *s* aboutit à *r* en latin. Puis, au point de vue grammatical, le paradigme sanscrit précise la notion de radical, cet élément correspondant à une unité (*{anas-}*) parfaitement déterminable et fixe. Le latin et le grec n'ont connu que dans leurs origines l'état représenté par le sanscrit. C'est donc par la conservation de tous les *s* indo-européens que le sanscrit est ici instructif. Il est vrai que dans d'autres parties il a moins bien gardé les caractères du prototype : ainsi il a complètement bouleversé le vocalisme.

8 Mais d'une manière générale, les éléments originaires conservés par lui aident à la recherche d'une façon merveilleuse — et le hasard en a fait une langue très propre à éclairer les autres dans une foule de cas.

9 Dès le commencement on voit surgir à côté de Bopp des linguistes de marque : Jacob Grimm, le fondateur des études germaniques (sa Grammaire allemande a été publiée de 1822 à 1836) ; Pott, dont les recherches étymologiques ont mis une somme considérable de matériaux entre les mains des linguistes ; Kuhn, dont les travaux portèrent à la fois sur la linguistique et la mythologie comparée, les indianistes Benfey et Aufrecht, etc.

10 Enfin, parmi les derniers représentants de cette école, il faut signaler tout particulièrement Max Müller, G. Curtius et Aug. Schleicher. Tous trois, de façons diverses, ont beaucoup fait pour les études comparatives.

11 Max Müller les a popularisées par ses brillantes causeries (*Leçons sur la science du langage*, 1861, en anglais) ; mais ce n'est pas par excès de conscience qu'il a péché. Curtius, philologue distingué, connu surtout par ses *Principes d'étymologie grecque* (1879), a été un des premiers à réconcilier la grammaire comparée avec la philologie classique. Celle-ci avait suivi avec méfiance les progrès de la nouvelle science, et cette méfiance était devenue réciproque.

12 Enfin Schleicher est le premier qui ait essayé de codifier les résultats des recherches de détail. Son *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-germaniques* (1861) est une sorte de systématisation de la science fondée par Bopp.

13 Ce livre, qui a pendant longtemps rendu de grands services, évoque mieux qu'aucun autre la physionomie de cette école comparatiste, qui constitue la première période de la linguistique indo-européenne.

14 Mais cette école, qui a eu le mérite incontestable d'ouvrir un champ nouveau et fécond, n'est pas parvenue à constituer la véritable science linguistique. Elle ne s'est jamais préoccupée de dégager la nature de son objet d'étude. Or, sans cette opération élémentaire, une science est incapable de se faire une méthode.

15 La première erreur, qui contient en germe toutes les autres, c'est que dans ses investigations, limitées d'ailleurs aux langues indo-européennes, la grammaire comparée ne s'est jamais demandé à quoi rimaient les rapprochements qu'elle faisait, ce que signifiaient les rapports qu'elle découvrait.

16 Elle fut exclusivement comparative au lieu d'être historique. Sans doute la comparaison est la condition nécessaire de toute reconstitution historique.

17 Mais à elle seule, elle ne permet pas de conclure. Et la conclusion échappait d'autant plus à ces comparatistes, qu'ils considéraient le développement de deux langues comme un naturaliste ferait de la croissance de deux végétaux.

18 Schleicher, par exemple, qui nous invite toujours à partir de l'indoeuropéen, qui semble donc dans un sens très historien, n'hésite pas à dire qu'en grec e et o sont deux « degrés » (Stufen) du vocalisme. C'est que le sanscrit présente un système d'alternances vocaliques qui suggère cette idée de degrés. Supposant donc que ces derniers doivent être parcourus séparément et parallèlement dans chaque langue, comme des végétaux de même espèce parcourent indépendamment les uns des autres les mêmes phases de développement, Schleicher voit dans le o du grec un degré renforcé du e, comme il voit dans le ç du sanscrit un renforcement de ç. En fait, il s'agit d'une alternance indo-européenne qui se reflète de façon différente en grec et en sanscrit, sans qu'il y ait aucune parité nécessaire entre les effets grammaticaux qu'elle développe dans l'une et dans l'autre langue. Cette méthode exclusivement comparative entraîne tout un ensemble de conceptions erronées qui ne correspondent à rien dans la réalité, et qui sont étrangères aux véritables conditions de tout langage. On considérait la langue comme une sphère particulière, un quatrième règne de la nature ; de là des manières de raisonner qui auraient étonné dans une autre science.

19 Aujourd'hui on ne peut pas lire huit à dix lignes écrites à cette époque sans être frappé des bizarreries de la pensée et des termes qu'on employait pour les justifier.

20 Mais au point de vue méthodologique, il n'est pas sans intérêt de connaître ces erreurs : les fautes d'une science à ses débuts sont l'image agrandie de celles que commettent les individus engagés dans les premières recherches scientifiques, et nous aurons l'occasion d'en signaler plusieurs au cours de notre exposé.

21 Ce n'est que vers 1870 qu'on en vint à se demander quelles sont les conditions de la vie des langues. On s'aperçut alors que les correspondances qui les unissent ne sont qu'un des aspects du phénomène linguistique, que la comparaison n'est qu'un moyen, une méthode pour reconstituer les faits.

22 La linguistique proprement dite, qui fit à la comparaison la place qui lui revient exactement, naquit de l'étude des langues romanes et des langues germaniques. Les études romanes, inaugurées par Diez, — sa Grammaire des langues romanes date de 1836-1838, — contribuèrent particulièrement à rapprocher la linguistique de son véritable objet. C'est que les romanistes se trouvaient dans des conditions privilégiées, inconnues des indo-européanistes ; on connaissait le latin, prototype des langues romanes ; puis l'abondance des documents permettait de suivre dans le détail l'évolution des idiomes.

23 Ces deux circonstances limitaient le champ des conjectures et donnaient à toute cette recherche une physionomie particulièrement concrète. Les germanistes étaient dans une situation analogue ; sans doute le proto-germanique n'est pas connu directement, mais l'histoire des langues qui en dérivent peut se poursuivre, à l'aide de nombreux documents, à travers une longue série de siècles. Aussi les germanistes, plus près de la réalité, ont-ils abouti à des conceptions différentes de celles des premiers indo-européanistes.

24 Une première impulsion fut donnée par l'Américain Whitney, l'auteur de la Vie du langage (1875). Bientôt après se forma une école nouvelle, celle des néogrammairiens (Junggrammatiker), dont les chefs étaient tous des Allemands : K. Brugmann, H. Osthoff, les germanistes W. Braune, E. Sievers, H. Paul, le slaviste Leskien, etc. Leur mérite fut de placer dans la perspective historique tous les résultats de la comparaison, et par là d'enchaîner les faits dans leur ordre naturel. Grâce à eux, on ne

vit plus dans la langue un organisme qui se développe par lui-même, mais un produit de l'esprit collectif des groupes linguistiques. Du même coup on comprit combien étaient erronées et insuffisantes les idées de la philologie et de la grammaire comparée¹. Cependant, si grands que soient les services rendus par cette école, on ne peut pas dire qu'elle ait fait la lumière sur l'ensemble de la question, et aujourd'hui encore les problèmes fondamentaux de la linguistique générale attendent une solution.

¹ La nouvelle école, serrant de plus près la réalité, fit la guerre à la terminologie des comparatistes, et notamment aux métaphores illogiques dont elle se servait.

²⁵ Dès lors on n'ose plus dire : « la langue fait ceci ou cela » ni parler de la « vie de la langue », etc., puisque la langue n'est pas une entité, et n'existe que dans les sujets parlants. Il ne faudrait pourtant pas aller trop loin, et il suffit de s'entendre. Il y a certaines images dont on ne peut pas se passer. Exiger qu'on ne se serve que de termes répondant aux réalités du langage, c'est prétendre que ces réalités n'ont plus de mystères pour nous. Or il s'en faut de beaucoup ; aussi n'hésiterons-nous pas à employer à l'occasion telle des expressions qui ont été blâmées à l'époque.

Objet d'étude de la linguistique

- au sens de science : Linguistique ou Sciences du langage
- une science descriptive, explicative et objective
- l'objet de la science = l'outil de la science

→ **L'objet de la linguistique = étude descriptive et explicative du fonctionnement des langues.** En accord avec cette visée, un certain nombre de questions seront soulevées ou traitées par la linguistique :

- Qu'est-ce qu'une langue ?,
- Comment fonctionnent les langues ?,
- Quels sont les éléments constitutifs des langues et quelles sont leurs propriétés ?
- Qu'est que le langage ?
- Quels sont les processus cognitifs qui sous-tendent le langage, c.-à-d. Comment fait-on pour apprendre une langue (maternelle ou seconde)
- En quoi consiste le processus de traduction ? ...
-

Linguistique, définition donnée par le Dictionnaire de la linguistique de Georges Mounin, éd. PUF, 2004 :

« Science du langage, c'est-à-dire étude objective, descriptive et explicative de la structure du fonctionnement (linguistique synchronique) et de l'évolution dans le temps (linguistique diachronique) des langues naturelles humaines. S'oppose ainsi à la grammaire (descriptive et normative) et la philosophie du langage (hypothèses métaphysique, biologiques, psychologiques, esthétiques sur l'origine, le fonctionnement, la signification anthropologiques possibles du langage). »

Linguistique, définition

1. Science qui a pour objet l'étude du langage, des langues envisagées comme systèmes sous leurs aspects phonologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques.
2. Vieilli. Étude historique et comparative des langues

Aperçu historique sur la grammaire

On ne peut aborder la linguistique moderne sans donner au préalable un bref aperçu des doctrines qui se sont succédé depuis plus de deux millénaires et qui en font une des plus anciennes sciences humaines.

La grammaire est née vers le III^e siècle avant notre ère, de la nécessité d'expliquer des textes archaïques qui n'étaient plus très bien compris. Son objet était alors d'étudier des textes figés et d'enseigner la langue en fonction des textes des grands auteurs, dont l'exemple devait déterminer l'usage.

Ainsi, s'est formée la grammaire traditionnelle, dont le caractère essentiel est d'être normative et d'édicter des règles. La grammaire se définit alors comme l'art qui enseigne à écrire et à parler correctement; elle codifie et édicte l'ensemble des règles faisant autorité dans un parler donné en vertu d'une norme établie par les théoriciens ou acceptée par l'usage. Cette tradition s'est perpétuée à travers les siècles.

Le XVII^e siècle est marqué par la notion de "bon usage", norme d'origine littéraire, soumise aux exigences de pureté et de rigueur de la période classique.

Le XVIII^e siècle va surtout s'intéresser à la nature et à l'origine des langues. Il voit dans le langage le reflet et l'instrument de la pensée, et établit les règles de la grammaire en fonction de la logique et de l'art de penser.

Le XIX^e siècle est dominé par le développement de la grammaire historique et celui de la grammaire comparée.

La grammaire comparée s'est développée à partir de la découverte du sanskrit. Elle a établi les parentés et les affinités entre les langues. La comparaison des diverses langues a permis de classer les langues par famille et de dégager notamment la notion de famille des langues indo-européennes.

La grammaire historique s'est développée dans le prolongement de la grammaire comparée. Elle se propose d'expliquer et de reconstituer les faits linguistiques en comparant les textes anciens et les textes contemporains. Ainsi la connaissance de l'origine et de l'évolution des phénomènes linguistiques sert à expliquer la situation actuelle de la langue. Ces comparaisons peuvent amener à croire qu'une logique préside à l'évolution des faits et que le fonctionnement d'une langue ne s'explique que par son histoire.

Histoire de la linguistique

Première réflexion linguistique : sur le sanscrit par Panini en 500 av. JC

*La science qui s'est constituée autour des faits de langue a passé par **trois phases successives** avant de reconnaître quel est son véritable et unique objet.*

*1 On a commencé par faire ce qu'on appelait **de la « grammaire »**. Cette étude, inaugurée par les Grecs, continuée principalement par les Français, est fondée sur la logique et dépourvue de toute vue scientifique et désintéressée sur la langue elle-même ; elle vise uniquement à donner des règles pour distinguer les formes correctes des formes incorrectes ; c'est une discipline normative, fort éloignée de la pure observation et dont le point de vue est forcément étroit.*

*2 Ensuite parut la **philologie**. Il existait déjà à Alexandrie une école « philologique », mais ce terme est surtout attaché au mouvement scientifique créé*

*par Friedrich August Wolf à partir de 1777 et qui se poursuit sous nos yeux. **La langue n'est pas l'unique objet de la philologie, qui veut avant tout fixer, interpréter, commenter les textes** ; cette première étude l'amène à s'occuper aussi de l'histoire littéraire, des mœurs, des institutions, etc. ; partout elle use de sa méthode propre, qui est la critique. Si elle aborde les questions linguistiques, c'est surtout pour comparer des textes de différentes époques, déterminer la langue particulière à chaque auteur, déchiffrer et expliquer des inscriptions rédigées dans une langue archaïque ou obscure.*

*3 La troisième période commença lorsqu'on découvrit qu'on pouvait comparer les langues entre elles. Ce fut l'origine de la philologie comparative ou « **grammaire comparée** ». En 1816, dans un ouvrage intitulé *Système de la conjugaison du sanscrit*, **Franz Bopp** étudie les rapports qui unissent **le sanscrit** avec le germanique, le grec, le latin, etc. **Bopp** n'était pas le premier à constater ces affinités et à admettre que toutes ces langues appartiennent à une même famille ; cela avait été fait avant lui, notamment par l'orientaliste anglais W. Jones (+1794) ; mais quelques affirmations isolées ne prouvent pas qu'en 1816 on eût compris d'une manière générale la signification et l'importance de cette vérité. Bopp n'a donc pas le mérite d'avoir découvert que le sanscrit est parent de certains idiomes d'Europe et d'Asie, **mais il a compris que les relations entre langues parentes pouvaient devenir la matière d'une science autonome. Éclairer une langue par une autre, expliquer les formes de l'une par les formes de l'autre, voilà ce qui n'avait pas encore été fait.***

La grammaire comparée, début XIX^{ème} siècle: comparatisme. Franz Bopp

(1816) : hypothèse d'une langue commune primitive, la langue indo-européenne.

Coïncide avec l'évolution des sciences de la nature (Cuvier, Darwin). Les langues

Vont être considérées comme des organismes vivants qui naissent, évoluent, vivent, se corrompent et meurent. Intérêt pour le son des langues: développement de la phonétique, qui devient science expérimentale utilisée pour expliquer l'évolution des langues.

- La linguistique structurale, début XXème siècle : Saussure et la linguistique moderne. La linguistique devient une discipline scientifique. C'est une science descriptive ce qui s'oppose au prescriptif (de la grammaire par ex.). Elle décrit les usages des langues de manière objective, c'est-à-dire en excluant les jugements de valeur.

- La linguistique structurale, début XXème siècle : Saussure et la linguistique moderne. La linguistique devient une discipline scientifique. C'est une science descriptive ce qui s'oppose au prescriptif (de la grammaire par ex.). Elle décrit les usages des langues de manière objective, c'est-à-dire en excluant les jugements de valeur.

Deux grands courants :

- **la linguistique générale**: caractéristique commune des langues.

- **la linguistique appliquée** : utilisation de la linguistique pour l'appliquer à d'autres disciplines. Ex : logiciel de traduction

À retenir

Grammaire grecque = grammaire traditionnelle = grammaire ancienne : elle était normative donner des règles pour distinguer les formes correctes des formes incorrectes

Grammaire comparée (19^{ème} siècle) = étude comparative des langues

Linguistique historique = grammaire comparée

Linguistique moderne (20^{ème} siècle) = étude de la langue en elle-même et pour elle-même

Principales familles de langues

Principales familles de langues

- Langues indo-européennes
 - Langues chamito-sémitiques (ex. l'arabe, l'hébreu...)
 - Langues finno-ougriennes (ex. le finnois, le hongrois, l'estonien, ? le basque)
 - Langues altaïques (ex. le turc, le mongol...)
 - Langues amérindiennes (ex. le quechua parlé au Pérou...)
 - Langues malayo-polynésiennes (ex. le tahitien, le maori...)
 - Langues bantoues (ex. le swahili...)
 - Langues japonaises (ex. le japonais, le kikai...)
 - Langues chinoises (ex. le mandarin, le cantonais...)
-

Langues indo-européennes français espagnol italien portugais allemand
norvégien anglais

Langues chamito-sémitiques (ex. l'arabe, l'hébreu...)

Langues finno-ougriennes (ex. le finnois, le hongrois, l'estonien, le basque)

Langues altaïques (ex. le turc, le mongol...)

Langues amérindiennes (ex. le quechua parlé au Pérou...)

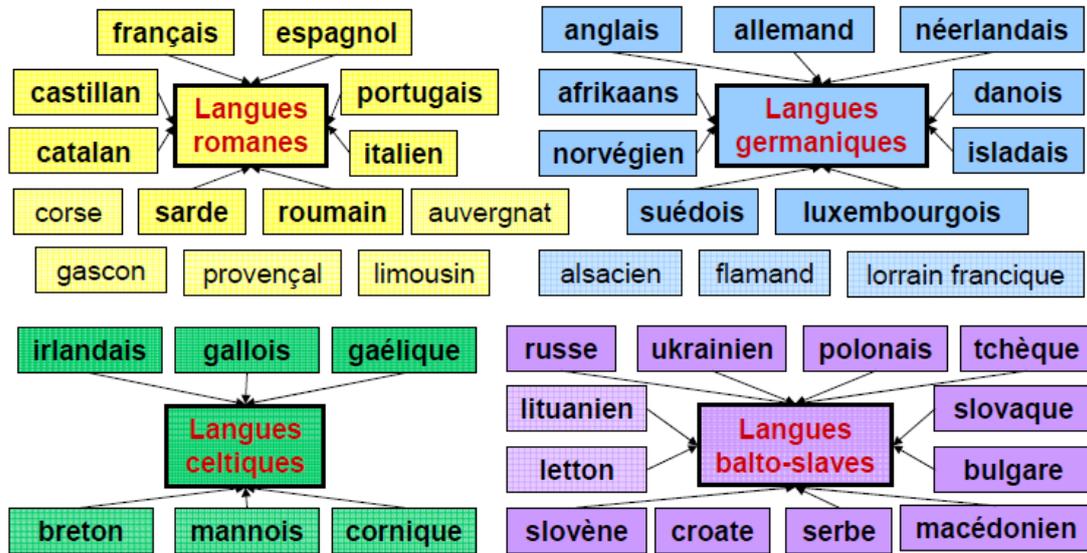
Langues malayo-polynésiennes (ex. le tahitien, le maori...)

Langues bantoues (ex. le swahili...)

Langues japonaises (ex. le japonais, le kikai...)

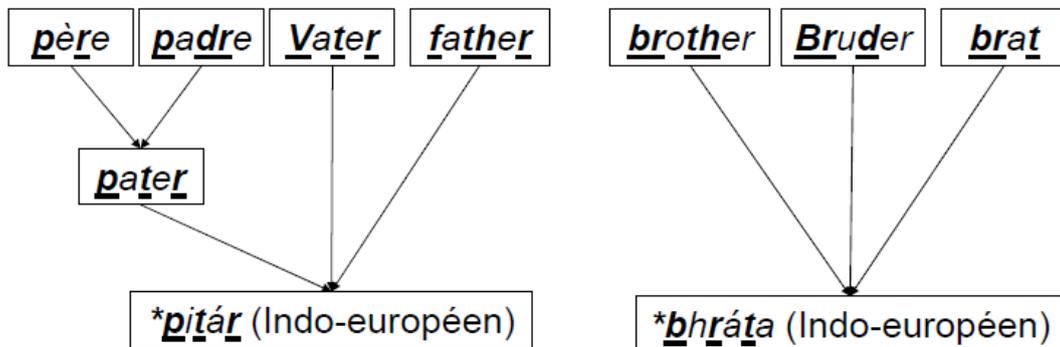
Langues chinoises (ex. le mandarin, le cantonais...)

Principales langues issues de la famille indo-européenne



Exemple de comparaison entre les langues

- **linguistique historique et comparative** (fin XVIIIe - début XIXe)
Son objet = l'établissement de la parenté génétique entre les langues



Ex. soleil, sole, sol, sun, sonnen, sonce, sunce... vs. nap

La linguistique structurale, début XX^{ème} siècle : Saussure et la «linguistique moderne».

La linguistique devient une discipline scientifique. C'est une science descriptive ce qui s'oppose au prescriptif (de la grammaire). Elle décrit les usages des langues de manière objective, c'est-à-dire en excluant les jugements de valeur.

Ferdinand de Saussure, né à Genève le 26 novembre 1857 et mort à Vufflens-le-Château le 22 février 1913, est un linguiste suisse. Reconnu comme le précurseur du structuralisme en linguistique, il s'est aussi distingué par ses travaux sur les langues indo-européennes. On estime (surtout en Europe) qu'il a fondé la linguistique moderne et établi les bases de la sémiologie. Dans son Cours de linguistique générale (1914), publié après sa mort par ses élèves, il définit certains concepts fondamentaux. Considéré par plusieurs comme le « père » de la linguistique, a grandement contribué à l'établissement de la linguistique comme champ d'étude scientifique. Avec ses travaux au début du 20^{ème} siècle, il a défini ce champ d'étude comme une « science qui a pour objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. » la langue est considérée comme objet d'analyse scientifique en lui-même, hors de tout contexte social qui apporte souvent des jugements de valeur

C'est à la suite de cette définition, que la linguistique s'est établie comme discipline scientifique et qu'elle a commencé à se démarquer d'autres disciplines utilisant la langue comme la philologie (...science historique qui a pour objet la connaissance des civilisations passées par les documents écrits qu'elles nous ont laissés. (Dict. Ling Larousse)).

La linguistique se veut donc un outil de description scientifique neutre qui ne tient pas compte des valeurs personnelles associées à la perception d'une langue ou d'une population.

Linguistique appliquée (fin du XXe siècle)

Son objet = étude de certaines questions de la vie courante et professionnelle mettant en jeu le langage (ex. la didactique des langues, la traduction, la rédaction technique)

Linguistique fondamentale = la découverte et l'acquisition de savoirs en matière des langues

Langues appliquées = étude ou utilisation des langues dans le cadre d'un domaine de connaissances particulier

Linguistique générale Son objet = étude des conditions générales du fonctionnement des langues

Linguistique française Son objet = étude du fonctionnement de la langue française

Les branches linguistiques

Les analyses linguistiques ont donné lieu à l'établissement de 5 domaines distincts d'étude qui sont devenus les domaines d'analyse traditionnels de la linguistique. Domaines traditionnels de la linguistique, aussi appelés domaines « internes » de la linguistique :

- Sémantique : « étude du langage considéré du point de vue du sens. » (P Robert 1991)
- Phonétique : « étude de la substance des unités vocales utilisées dans les langues humaines. (Martinet 1996 :2)
- Phonologie : « Science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique ». (Dict. de linguistique Larousse)
- Morphologie : « Étude des formes des mots. » (Dict. de linguistique Larousse)
- Syntaxe : « Étude des règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases, dans une langue; (...) » (P Robert 1991)

Grammaire et linguistique : Prescription/description ; norme/usage

La grammaire prescrit des règles, tandis que le linguiste ne s'attache pas aux fautes de langue.

Le linguiste, lui, a la tâche de déterminer les énoncés qui sont valides dans une langue, c'est-à-dire déjà été entendus ou qui sont conforme aux règles grammaticales d'une langue comme nous les connaissons. Ceci mène à la distinction entre les énoncés qui sont jugés grammaticaux, agrammaticaux, ou acceptables :

• **Grammatical** : qui respecte les règles de la grammaire d'une langue par exemple : le nouveau étudiant est présent

• **Agrammatical** : qui viole les règles de la grammaire d'une langue par exemple : est le présent étudiant nouveau

• **Acceptable** : énoncés qui sont ou pourraient être compris ou produits par une les membres d'une communauté linguistique sans effort particulier sans nécessairement être grammatical. (par ex. : « J'ai acheté un échelle » –échelle est considéré comme féminin et non masculin, ce qui rend l'énoncé agrammatical mais néanmoins acceptable). Il existe plusieurs degrés d'acceptabilité.

À la suite des observations précédentes, nous pouvons considérer la linguistique comme étant:

systematique: elle possède un aspect formel et théorique qui mène à l'élaboration de modèle langagiers,

scientifique: procède d'une méthodologie rigoureuse et scientifique en vue d'élaboration de modèles théoriques,

descriptive (et non prescriptive): son but est de décrire la langue en elle-même, son fonctionnement et son usage.

L'oral **et** **l'écrit**

L'approche analytique la plus commune au langage se fait généralement par sa forme écrite. Depuis que nous sommes tous petits, nous nous faisons corriger lorsque nous faisons une faute de grammaire, lorsque nous ne conjugons pas correctement un verbe (ex.: ils jouent), lorsque nous utilisons un pluriel qui n'est pas exact (ex.: chevaux), etc. Cependant, la linguistique ne s'intéresse que relativement peu à l'aspect **écrit** du langage et presque exclusivement à sa forme **orale**. Les raisons sont multiples, et en voici trois des plus importantes :

a) le langage dans sa forme orale est apparu bien avant l'écriture dans l'histoire de l'homme

b) le langage existe d'abord et avant tout sous forme orale; il est appris d'abord sous cette forme par tous les enfants pour être ensuite enseigné dans sa forme écrite. Cela donne d'ailleurs lieu à des situations cocasses à l'occasion alors que des formes avec ou sans article peuvent être confondues: ex.: de l'asphalt ~ ? de la sphalt. De plus, il est possible de maîtriser très bien une langue et d'en ignorer l'orthographe (analphabètes).

c) ce lien entre la langue écrite et la langue parlée, malgré le fait que c'en est un véritable, tend à diminuer avec le temps. L'orthographe a commencé à se fixer plus ou moins avec l'arrivée de l'imprimerie, mais les prononciations ont continué d'évoluer. La forme écrite n'a pu (et ne peut toujours pas) rendre compte de tous les changements de l'oral pour des raisons évidentes et tout à fait valables de normalisation. Pensons par exemple à la non prononciation des accents circonflexes (qui a maintenant disparu mais qui permettait d'opposer

"faite" à "fête" par exemple), la disparition des triptongues (eau) et des diphtongues (au, eu, ou, etc.), etc.

En conséquence, la linguistique s'intéresse beaucoup plus à la forme sonore ou orale du langage qu'à sa forme écrite et, dans ce cours, nous ne ferons référence qu'à la forme orale du français, sauf avis contraire.

Langue / Langage / Parole

Ferdinand de Saussure (1857-1913) explique dans son « *Cours de linguistique générale* » des concepts fondamentaux linguistiques. Il fait la distinction entre trois aspects : *le langage, la langue et la parole*.

Langage : Le langage est défini généralement comme *la capacité propre à l'homme de communiquer à l'aide de signes verbaux*.

Langue : La langue est définie comme un *système abstrait* de signes que l'on peut apprendre. La langue tient compte des aspects importants du fonctionnement d'une situation communicative, c'est-à-dire, suivant les théories, les aspects phonétiques et phonologiques, la morphologie, le lexique, la syntaxe ou la sémantique. Selon Saussure *la langue est un ensemble de signes, à chaque signe correspondant une idée différente*.

Parole : La parole est le concept qui s'oppose à la langue, comme *l'utilisation du système*. Chacun utilise le système abstrait d'une façon individuelle : cela s'exprime par exemple dans la prononciation, le rythme, l'intonation et la préférence pour certains mots. La parole représente alors *l'emploi qu'un sujet parlant fait de la langue afin d'exprimer une idée individuelle*.

